

RA / 76 / 2025

DGST / DM / 31 2025

Nous, Maire de la Ville de Cambrai,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de Mr le Commissaire Principal de Police,
Vu l'avis de M. le Directeur des Services Techniques Municipaux,
Vu notre arrêté RA 68 / 27 en date du 14 janvier 2025, relatif au Forum des métiers organisé par la cité scolaire Paul Duez, le jeudi 6 février 2025.

Considérant qu'il convient de compléter l'arrêté précité

ARRÊTONS :

Article 1 : La circulation des véhicules de toutes sortes sera limitée à 30 km/h

Boulevard Paul Bezin
Sur 150 mètres dans le sens giratoire d'accès au Palais des Grottes vers la rue de l'allée de la Citadelle

Le jeudi 6 février 2025, de 8 heures à 18 heures

Article 2 : Une signalisation temporaire et conforme à la réglementation sera installée,

Article 3 : Mme la Directrice Générale des Services, Mr le Commissaire Principal de Police et M. le Directeur des Services Techniques Municipaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Cambrai, le 16 janvier 2025

Par délégation du Maire,
Le conseiller Municipal Délégué
Jean Pierre Bavencoffe

Publié le : 17 Janvier 2025 à 12:38

